BULLETIN de juin 2021

Convocation à l'Assemblée Générale du 13 septembre 2020

L'assemblée générale de St-Simon Environnement se tiendra le **lundi 13 septembre** à 18 h 15 à la salle associative, place de l'église.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité 2020
- Rapport financier 2020
- Élection du Bureau de l'association
- Questions diverses

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles du Bureau de St-Simon Environnement, merci de manifester votre intérêt par mail à l'adresse : contact@saint-simon-environnement.org

Consultation publique sur la ZFE (Zone à Faible Emission)

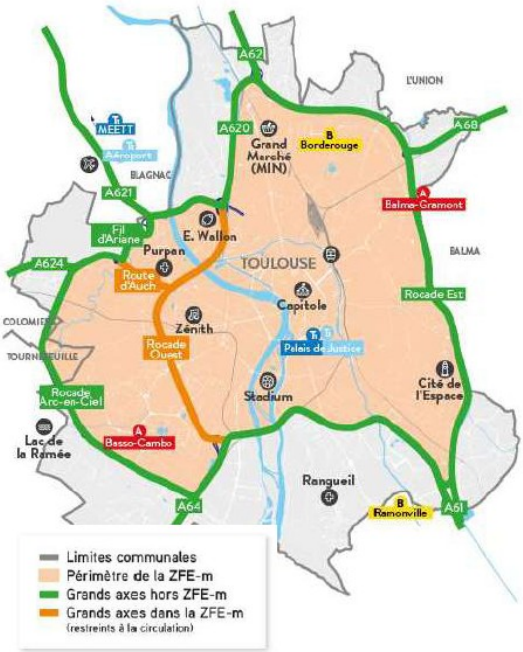

Une consultation publique est en cours **seulement jusqu'au 5 juillet** à cette adresse : https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/ZFEm/f/220/

Vous pouvez télécharger le dossier ici : https://jeparticipe.toulouse.fr/uploads/decidim/attachment/file/248/Dossier_de_consultationC010621-compress%C3%A9.pdf

Nous vous incitons à y participer, car notre quartier est situé en-dehors de la ZFE, mais sera concerné au premier chef par les transferts de flux des véhicules les plus polluants qui voudront rejoindre la A64 à partir du nord de Toulouse.

Le tracé qui a été choisi interdit de fait dès 2022 aux poids lourds l'utilisation de la rocade ouest pour aller vers le sud, et donc leur transfert sur l'Arc-en-ciel, suivi du Bd Eisenhower totalement embouteillé ou pire sur la route de St-Simon.

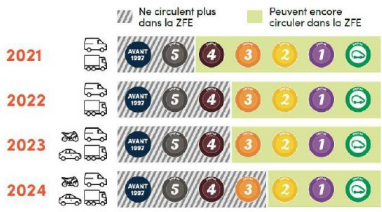

Pourquoi ce tracé étendu à l'ouest ?

*"Un périmètre trop restreint n'aurait pas eu un impact suffisant en **matière de santé publique**. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes positionnés sur un périmètre élargi qui d'ailleurs inclut, si l'Etat le veut bien, la partie ouest de la rocade qui est une zone particulièrement impactée."*

François Chollet, vice-président de Toulouse Métropole

Le dossier joint à l'enquête n'aborde pas les effets des transferts de flux et les simulations n'indiquent pas d'augmentation de la pollution sur les axes Eisenhower et St-Simon, ce qui nous parait paradoxal.

Nous allons demander lors de cette enquête que l'on limite le tracé de la ZFE à la rocade Ouest pour les raisons suivantes :

1) Le trafic le plus polluant (poids lourds de fort tonnage), mais aussi le plus dangeureux en terme de circulation, sera amené à utiliser l'avenue Eisenhower ou la route de St-Simon afin de rejoindre l'A64. Il n'y a pas d'autre issue, alors que ces axes sont déjà saturés, ce qui va créer encore plus de pollution et de bouchons, alors que les 3 voies de la rocade ouest permettent un meilleur écoulement des flux en comparaison des feux tricolores d'Eisenhower.
Nous n'avons trouvé à aucun moment dans le dossier de l'enquête une étude sur les transferts de flux des camions sur Eisenhower et St-Simon. Ces véhicules "diesel" sont difficilement remplaçables par des modèles moins polluants et vont donc rouler durant de nombreuses années.

2) 2 collèges de 600 élèves doivent ouvrir leurs portes à St-Simon en 2022. Il sont situés à 20 mètres de l'axe Eisenhower/Arc-en-ciel.

3) La zone comprise entre la rocade et l'Arc-en-ciel concerne plusieurs quartiers prioritaires dont une partie des habitants n'auront pas les moyens financiers de changer de véhicule malgré les aides des collectivités.

Quel que soit votre avis sur la question, vous pouvez participer à l'enquête : https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/ZFEm/f/220/

PLUi-H

Comme nous vous l'avons déjà annoncé par mail, le Tribunal Administratif de Toulouse n'a pas accepté le délai demandé par Toulouse Métropole, dans la prise d'effet de l'annulation du PLUi-H.
Le Plan d'Urbanisme applicable est donc celui de 2013, modifié en 2016 que vous pouvez retrouver ici :
https://www.toulouse-metropole.fr/-/1ere-modification-du-plu-de-toulouse

Le PLUi-H est réputé ne jamais avoir existé, mais les permis qui ont été délivrés (et contre lesquels il n'y a pas de recours en cours) en application de ses règles sont définitivement valides.

A contrario, plusieurs promoteurs vont devoir revoir leur copie chemin de Guilhermy où une zone vient de perdre 2 étages. Par exemple : à l'angle du chemin des Brugues et ch de Guilhermy, le promoteur Marignan voulait construire un collectif sur 4 propriétés accolées. De 12 mètres de haut, la zone repasse à 6m, ce qui va probablement changer les données financières du projet...	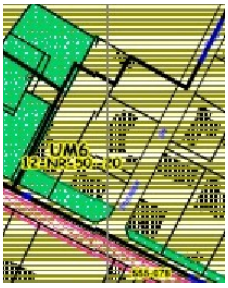

Une partie du chemin **Licard** est redescendue à 6m de haut au lieu de 9m. Cela faisait partie de nos demandes refusées lors de l'enquête publique lors de la création du PLUi-H, car cette zone est uniquement composée de maisons individuelles. Une hauteur de 9m permet d'implanter un collectif de 3 niveaux, ce qui n'est donc plus le cas jusqu'au prochain PLUi-H.	

Hormis ces cas particuliers, l'annulation du PLUi-H a ajouté des droits à construire dans tout le reste du quartier, en revenant à une emprise au sol maximale de 50% de la parcelle, contre 20% avec le PLUi-H.

Que va-t'il se passer maintenant ?

Plus d'emprise au sol signifie plus de m² de construction possible sur les parcelles et logiquement, une offre financière des promoteurs plus alléchante qui déséquilibre le marché de la maison individuelle.

Pour essayer de contrer les appêtits des promoteurs, nous avons demandé à la Mairie de mettre en place un périmètre de sursis à statuer sur le quartier qui permettrait de bloquer des projets en attendant la mise en place du nouveau PLUi-H.
Mme Ochoa qui a relayé cette demande nous a informés qu'elle était à l'étude.

Le futur PLUiH ?

La Métropole est tenue légalement de relancer la créationd'un PLUi-H, mais cela devrait prendre (selon les sources) entre 2.5 et 3.5 ans.
Il y a donc durant cette période une incertitude forte qui ne pourra être contrôlée qu'avec l'aide de la Mairie.

Et si le PLUiH revenait ?

La Métropole a annoncé son intention de faire appel de la décision du Tribunal de Toulouse, donc on ne peut exclure que la Cour d'Appel de Bordeaux annule la décision de Toulouse...Auquel cas, le PLUi-H serait de nouveau en vigueur. Résultat du recours dans au minimum un an.

Urbanisme/Permis de construire

36 bis chemin du Loup : un permis pour 15 apppartements a été déposé par un promoteur, malgré l'avis défavorable que nous avons donné en commission urbanisme.
La Mairie va-t-elle nous soutenir pour empêcher que les maisons et les jardins du chemin du Loup soient d'ici peu remplacées par des immeubles collectifs ? Réponse d'ici quelques semaines pour ce projet.

Dépôts de permis pour des maisons individuelles : 14 rue Bayes, 106 ch de Canto-L, 38 ch Liffard et 60ter rue Mazellier.

Permis accordé : 48 rue Mazellier pour 2 maisons accolées.

Antenne Bouygues : rencontre avec M. de Scorailles

La rencontre avec l'élu chargé des antennes à la Mairie s'est tenue sur le site du boulodrome, en présence de Mme Ochoa, d'un représentant de Bouygues, du Collectif, d'un riverain et de SSE.

Devant le refus de l'emplacement du boulodrome, la Mairie et Bouygues ont décidé d'étudier une autre solution qui se situerait dans le cimetière.

Nous avons demandé que l'antenne soit camouflée par une végétalisation.

Nous avons obtenu une fin de non recevoir à notre demande de ne pas implanter d'antenne au centre de St-Simon, l'opérateur mettant en avant des arguments techniques.

Un nouveau dossier sera donc présenté lorsque les études auront abouti, mais le parking du boulodrome semble définitivement abandonné.

Elections départementales

Zohra El kouacheri et Jean-Louis Llorca (candidats sortants PS) ont été réélus Conseillers Départementaux du canton 6 dont fait partie St-Simon avec 61.96 % des suffrages exprimés devant le binôme Nina Ochoa (LR) et Jean-François Audiguier (LREM) qui a recueilli 38.04 %.

Les discussions pour définir les cartes scolaires des 2 collèges de St-Simon vont maintenant pouvoir commencer.

Il faut donner de la visibilité aux parents qui ne savent pas aujourd'hui dans quel établissement leurs enfants vont aller en septembre 2022.

Meeting de Francazal

Le meeting aérien de Francazal a été annulé par ses organisateurs.

Une nouvelle édition devrait se tenir en 2022.

Appel à idées

L'appel à idées pour les quartiers a été lancée sur la plateforme jeparticipe.toulouse.fr de la Mairie de Toulouse :
https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/mes-idees-pour-mon-quartier

Il s'agit du budget participatif de la Ville de Toulouse pour un montant annuel de **8 M€**.

Chaque habitant de Toulouse, de tout âge (autorisation d'au moins un représentant légal pour les mineurs de moins de 16 ans) et de toute nationalité, peut soumettre, comme individu, collectif ou personne morale (telle qu'une association), une idée ou plusieurs idées jusqu'au 30 septembre 2021 par la plateforme jeparticipe.toulouse.fr ou par un formulaire disponible dans les maisons de la citoyenneté et mairies de quartier.

Plantations d'arbres : ça va continuer

PROJET ARBRES pour Saint-Simon initié par le Collectif de Défense du quartier (fin de la phase repérages).

Cette semaine a eu lieu la remise du fichier des repérages Arbres auprès des représentants de la Mairie.

L'étape suivante consistera à examiner les propositions qui portent sur plusieurs centaines d'arbres et à planifier les plantations.

Merci aux 30 habitants qui se sont portés volontaires pour ce projet et à Mme la Maire de quartier qui le soutient.

L'avancement du chantier sera publié sur la page Facebook du Collectif.

Réunion du 22 juin avec Mme Ochoa

Dans le cadre des rencontres régulières mises en place avec Mme Ochoa nous avons pu échanger sur les points suivants le 22 juin :

- Eclairage de la piste cyclable Liffard/Basso-cambo : l'éclairage sera réalisé en juillet.
- Poteau EDF chemin de Canto-Laouzeto à supprimer : les travaux sont prévus par EDF en 2022.
- BUCSM (Boulevard Urbain du Canal de St-Martory) : nous avons constaté qu'un budget a été alloué par la Métropole pour une "étude préalable" du projet, ce qui indique qu'il n'est pas abandonné, mais que sa réalisation n'est pas pour demain. Mme Ochoa devait interroger l'élu métropolitain en charge des infrastructures routières lors du Conseil métropolitain du 24/06 pour avoir un peu de visibilité
- Piste cyclable Liffard/Eisenhower : le tracé que nous avons proposé qui passerait contre la propriété de Thales semble en bonne voie. M. Perrin, élu chargé des mobilités et Mme Ochoa ont obtenu un accord de principe de la direction de Thales pour la vente du terrain permettant de créer cette piste cyclable manquante.
- Piste cyclable sur la route de St-Simon : notre demande d'étude de création d'une piste cyclable sur la route de St-Simon a été suivie d'effet. Les services techniques ont estimé que cela n'était techniquement pas possible.
- Stations Vélotoulouse à St-Simon : dans le cadre du nouveau contrat que doit conclure la mairie en 2022, nous avons insisté pour que plusieurs stations soient implantées à St-Simon.
- A la station Basso-Cambo, les travaux d'aménagement du point de dépose des vélos Indigo vont démarrer pour livraison en septembre.
- Maison à l'angle du ch du Renard et du ch de Canto-Laouzeto : la mairie est en cours d'acquisition de la bâtisse qui devrait être détruite en septembre pour améliorer la visibilité de ce carrefour situé à quelques dizaines de mètres de l'école.
- Sens unique ch de Canto-L et ch du Renard : l'expérimentation débutera au mois d'août pour une durée de 6 mois. Un bilan sera tiré ensuite afin de décider de l'éventuelle pérennisation du dispositif.
- De nombreux marquages au sol pour sécuriser la voirie ont été réalisés. La végétalisation du grand trottoir rue Fiquet est à l'étude.

Des comptages de véhicules ont lieu rue du Cimetière et rue Bayes.
Les places de stationnement de l'école Canto-L ont été élargies.

- A compter de septembre, de nombreuses réunions seront organisées par la mairie. En particulier, la concertation sur les "Cahiers toulousains" qui a été reportée pour cause de Covid devrait démarrer. Ils devraient permettre de définir le futur architectural des quartiers et la façon dont ils devront évoluer.
- A Guilhermy, Mme Ochoa a bon espoir de faire acquérir par la Mairie un des locaux commerciaux pour y réaliser une salle associative.
  Un des autres locaux vacants va peut-être être occupé par une épicerie. Un porteur de projet s'est manifesté.

Travaux

Nous relayons ci-dessous une information envoyée par Mme Ochoa :

*Je tenais à vous informer qu'Eau de Toulouse Métropole, concessionnaire pour le compte de Toulouse Métropole va réaliser un branchement d'assainissement au numéro **28 chemin de Basso Cambo** suite à une construction immobilière.*

*Ces travaux commenceront à partir du **5 juillet 2021**, pour une période d'une semaine environ.*

Afin de réaliser ces travaux, le chemin de Basso Cambo sera barré entre le chemin de Tucaut et la rue Réguelongue pendant toute la durée du chantier. Un itinéraire de déviation sera mis en place. Le stationnement au niveau du chantier sera temporairement interdit. L'accès aux riverains ainsi qu'aux livraisons sera maintenu le mieux possible.

****

Ces aménagements consistent à la reprise de la couche de roulement de la chaussée, sur le tronçon compris entre la route de Saint-Simon et la route de Seysses. Ils permettront d'améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers. Pour votre information, ils sont inscrits dans la programmation opérationnelle et budgétaire de Toulouse Métropole.

*Ces travaux commenceront à partir du **lundi 5 juillet**, pour une période de 2 semaines environ. Afin de réaliser ces travaux, le **boulevard Eisenhower** sera fermé à la circulation **de 21 heures à 6 heures** pendant toute la durée du chantier. Un itinéraire de déviation sera mise en place.*

Un marché place des Tibaous ?

Nous avons envoyé un courrier signé en commun avec le Collectif pour relayer une demande d'habitants du quartier qui souhaitent l'implantation d'un marché supplémentaire place des Tibaous :

Mme la Maire de quartier,

Dans le cadre de l'animation et revitalisation de la place des Tibaous qui faisait partie des "cœurs de quartier" nous vous soumettons l'idée d'étudier la création d'un marché de plein-vent alimentaire en complément du marché traditionnel place de l'Eglise du mercredi matin.
Le lieu s'y prêtePiste cyclable Liffard/Eisenhower : M. Perrin.rait bien étant donné la surface disponible sur cette place et le nombre de résidents voisins.
Je vous remercie par avance de la suite que vous voudrez bien donner à cette demande des habitants du quartier.

Il reste à obtenir l'accord et l'aide de la Mairie, définir les horaires et trouver les commerçants intéressés. En tout cas, l'idée a été lancée.

Aire de grand passage à la Mounède

Nous vous avons informés par mail de la création sans aucune concertation préalable ni même information, d'une aire de grand passage d'une capacité maximale de 200 caravanes contre l'aire permanente de la Mounède.

Suite à notre intervention, vous avez ensuite reçu le courrier de l'adjoint au Maire qui précise que cette aire sera permanente alors qu'il avait lui-même annoncé en 2017 qu'elle ne devait durer qu'un an. Nous considérons que cette façon de mettre les habitants devant le fait accompli n'est pas admissible et nous avons demandé à rencontrer M. Moudenc en personne.

Cette demande a été réalisée conjointement par 2 associations de quartier de Lardenne, l'association de quartier des Pradettes (l'aire est située administrativement sur les Pradettes), le Collectif de Défense de St-Simon et St-Simon Environnement.

Nous avons participé à une première réunion le 30/06 avec le service des "Solidarités" de la mairie, mais étant donné que n'y était présent aucun élu, cela n'a débouché sur rien.

Nous avons réitéré notre demande de rencontrer les décideurs qui ont choisi cet emplacement qui est pour nos associations, totalement inadapté à la création d'une aire de grand passage définitive, alors que d'autres solutions existent. Pour cet été, il n'y a plus rien à faire, mais nous comptons bien obtenir un changement de lieu de cette aire pour 2022, comme c'était prévu à l'origine.

Concours photo

Un grand merci aux participants du concours "photo du quartier". Voici ci-dessous les photos qui ont été primées :

Merci aux participants qui reconnaîtront leurs photographies et recevront un bon-cadeau valable chez Décathlon Portet d'une valeur de 30 euros.

PROCHAINES RÉUNIONS

Compte tenu des contraintes sanitaires allégées, les réunions du bureau de St-Simon Environnement reprennent en présentiel dans la salle associative place de l'église (masque obligatoire).

La prochaine aura lieu le lundi 5 juillet à 18h.